

Index AI : PRE01/144/2013
21 March 2013

Myanmar. Les autorités doivent protéger les communautés exposées à la violence

Les violences entre les communautés bouddhiste et musulmane au Myanmar, qui auraient fait plusieurs morts, doivent inciter les autorités à protéger de toute urgence les personnes exposées, a déclaré Amnesty International.

Mercredi 20 mars, de violents affrontements ont éclaté entre les communautés musulmane et bouddhiste à Meiktila, ville située dans la division de Mandalay, au Myanmar, à la suite d'une querelle dans une boutique d'or appartenant à un musulman.

Selon des sources locales, plusieurs personnes ont été tuées. Les troubles ont également occasionné dans la ville des dégâts importants, notamment la destruction de mosquées et d'un bâtiment gouvernemental.

Les tensions entre musulmans et bouddhistes se sont durcies dans certaines régions du Myanmar, comme dans l'État d'Arakan, où des heurts ont éclaté en juin 2012.

« Ces derniers épisodes de violences sont très inquiétants et montrent que les tensions entre les deux communautés se propagent dans d'autres régions du pays. De nouvelles flambées de violences sont à craindre, si les autorités ne prennent pas des mesures immédiates pour protéger les personnes qui risquent d'en être la cible, a estimé Isabelle Arradon, directrice adjointe du programme Asie et Pacifique d'Amnesty International.

« Elles doivent également ouvrir sans délai une enquête impartiale sur ces violences, afin que les auteurs présumés soient tenus de répondre de leurs actes. »

Des policiers ont été déployés à Meiktila au lendemain des affrontements, et un couvre-feu a été instauré.

En juin 2012, des violences ont éclaté entre bouddhistes et musulmans dans l'État d'Arakan, faisant de nombreux morts et blessés, engendrant des destructions importantes et contraignant de nombreuses personnes à quitter leur foyer. Si les deux communautés ont souffert de ces affrontements, les musulmans, notamment la minorité ethnique des Rohingyas, en furent les principales victimes.

« Les autorités du Myanmar ont le devoir de garantir la protection des citoyens, de leurs maisons et de leurs moyens de subsistance. Elles sont tenues de protéger toutes les communautés, sans discrimination, a ajouté Isabelle Arradon.

« Il est vital que le cycle de violence ne se reproduise pas. »

Une commission nommée par le gouvernement a été mise sur pied en août 2012 pour enquêter sur les violences entre les communautés bouddhiste et musulmane dans l'État d'Arakan. Elle doit remettre son rapport au président du Myanmar et rendre ses conclusions publiques fin mars.